



En Maine-et-Loire



ASAD 49 (OVS* animal) et FDGDON 49 (OVS végétal) : ensemble pour conjuguer leurs efforts dans le plan de lutte « Frelon Asiatique »

**OVS : Organisme à Vocation Sanitaire*

Organisation du plan de lutte contre le frelon asiatique en Maine-et-Loire



En application du plan de lutte nationale publié en février dernier, sous l'égide de L'Association Française Sanitaire et Environnementale, un comité de pilotage départemental pour le Maine-et-Loire a été constitué en mai dernier.

Il est composé de :

- 3 membres de l'**Association Sanitaire Apicole Départementale 49** au titre du secteur animal (ASAD 49)
- 3 membres de la **Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles** au titre du secteur végétal (FDGDON 49).

Pourront s'y adjoindre des membres partenaires ouverts à ce plan :

- Collectivités, administrations, chambre d'agriculture...

C'est ainsi que l'**Association des Maires de Maine-et-Loire** (AMF 49) s'inscrit dans cette démarche.

Les 3 objectifs du plan de lutte :

- Protection des populations (améliorer la sécurité du public)
- Protection de la biodiversité (limiter la prédation du Frelon asiatique sur de nombreux insectes, dont l'abeille, le frelon asiatique étant une espèce exotique envahissante)
- Protection des ruchers (diminuer la pression du Frelon asiatique impactant les ruchers et le secteur végétal, notamment fruitier)

Concrètement, le plan de lutte repose sur :

1. Le piégeage des fondatrices au printemps (pilotage par le secteur animal : GDS section apicole : l'ASAD 49)
2. Détection des nids et destructions, du printemps à l'automne (pilotage par le secteur végétal : la FDGDON 49)
3. Protection de ruchers et piégeage d'automne (pilotage par l'ASAD 49)

Les axes de travail du comité de pilotage départemental :

- **Organisation du piégeage des fondatrices** en début de printemps (pilotage : ASAD, en lien avec les GDON), puis repérage des nids primaires mai/juin, puis secondaires.
- **Organisation de la destruction des nids en été/automne**, Pilotage FDGDON, avec conventionnement désinsectiseurs (hors convention Communes/ ASAD pour celles existantes, actuellement).
- **Rassemblement des données statistiques du terrain** sur une plateforme dédiée, Pilotage avec GDS Pays de la Loire - exploitation au niveau régional (en comité de pilotage « Fond Vert »).
- **Appui technique auprès des apiculteurs sur les dispositifs de protection** des ruchers. Pilotage : ASAD.
- **Elaboration de notes d'informations** à destination du public, des communes (Bulletins municipaux...). Pilotage ASAD/FDGDON.

A ce titre, l'objectif est de pouvoir transmettre aux mairies, d'ici la fin octobre, des articles préparés, avec photos, à insérer dans les bulletins municipaux de fin d'année.

- **Mise en place d'un réseau de référents communaux** (émanant des adhérents ASAD, ou GDON, ou employés communaux), et apport d'informations à leur intention (par exemple en projet à l'échelon régional : fiches techniques, journée formation au CNFPT Angers, ...)
- **Ecoute et appui aux problématiques du terrain.**



Les prochaines échéances du plan de lutte pour 2025 :

- **Piégeage de printemps** : être opérationnel dès la fin février avec la pose des pièges référencés, ce qui va demander préalablement une mobilisation dans chacune des communes, avec l'appui des référents locaux (émanant de l'ASAD ou GDON ou Collectivités) et le soutien de la section apicole du Groupement de Défense Sanitaire Régional.

(Proposition de conventionnement en cours d'élaboration en Comité de pilotage régional « Fonds Vert »)

- **Mobilisation du réseau de référents locaux, dans toutes les communes du département.**

(Nécessité de bien identifier les référents locaux. En prévision, à leur intention : la mise à disposition de fiches techniques)

Vos correspondants :

Pour l'ASAD 49 :

- **Représentant CP départemental pour l'OVS animal à l'échelon régional :**
 - **Fernand PINEAU**
- **Animation section apicole GDS régional :**
frelon.frgds-pdl@reseaugds.com

Pour la FDGDON 49 :

- **Représentant CP départemental pour l'OVS végétal à l'échelon régional :**
 - **Raymond VINCENT**
- **Animation FDGDON 49 :**
contact@fdgdon49.fr

Pour plus d'infos, consulter les sites internet : **fdgdon49.fr** et **labeille49.fr** (ASAD 49).